

S CORRESPONDENCE RELATIVE TO AFFAIRS OF CANADA.

CANADA.

Enclosure in No. 8.

Encl. in No. 8.

Le Grand Jury ne peut s'empêcher de manifester le bonheur qu'il éprouve de voir le pays jouissant d'une paix et d'une tranquillité profonde, tandis que les peuples de la vieille Europe se trouvent engagés dans les troubles et le feu des révolutions. Cette paix dont jouit notre pays, qu'il sait apprécier, et qu'il saura maintenir, est due à la forme de notre Gouvernement, et surtout à la sagesse, à l'habileté, et la fermeté des hommes qui ont été appelés par le représentant de notre Souveraine à le faire fonctionner. Avec de tels hommes à la tête des affaires, soucieux comme ils le sont des intérêts de tous sans distinction, le pays ne peut que prospérer et jouir de cette paix si nécessaire au déploiement de son industrie et de son commerce.

Le Grand Jury est donc persuadé que cette paix, si nécessaire au bonheur du pays, ne sera jamais troublée; le Gouvernement pouvant compter sur la sympathie et l'appui cordial et sincère de tous ses habitants.

(Signé)

DUNCAN McMARTIN,
CHARLES GAREAU,
PIERRE BEAUJEU,
WILLIAM HANNAH,
ROBERT MOLLE,
FRANÇOIS PAUL,
ROBERT AIRD,
JAMES DAVIDSON,
R. BRADFORD,
ROBERT ELLIOT,
JACQUES DELISLE.
F. X. DUFAULT, Président.

Chambre du Grand Jury, Montréal, Avril 29, 1848.